

10.03.2011 Auflage/ Seite Ausgaben

39320 / 40 300 / J. Seite 1 / 1 8475 8664371

Acusa persiste à donner des leçons

Or donc, Acusa persiste à encombrer nos boîtes à lettres avec de la pub. Je ne me trompe pas. Il s'agit d'abord de la pub pour cette association, avec un bulletin de versement. Elle recommande également au moins quatre fournisseurs en page 39 de la dernière livraison.

N'étant pas compétent, je ne me prononce pas sur le texte, ni sur les photos de provenance probablement douteuse. Acusa s'érige en donneuse-de-leçons-businessman en exploitant le catastrophisme et une certaine naïveté du bon peuple. Il faut effrayer pour que le lecteur morde à l'hameçon et verse une obole! Pour ceux qui seraient tentés par un don, permettez-moi de rappeler que le manque d'eau potable et de nourriture tue chaque jour plus d'un millier de personnes dans le monde. Combien d'isolés, de marginaux meurent-ils dans des conditions

épouvantables; où est leur dignité? Et toutes ces personnes qui n'arrivent pas à crier au secours ou que personne ne veut écouter; où est leur dignité?

Nous avons en Suisse une législation extrêmement sévère en matière de protection des animaux. Probablement plus sévère que pour les humains. Par exemple, il n'est pas autorisé de garder un âne seul, on doit lui donner un congénère. En revanche, une personne sans famille directe, ou introvertie, ou célibataire, le fait qu'elle doive vivre seule, généralement sans vie sociale, ça n'émeut personne ou presque. Je reste pourtant persuadé qu'une personne vaut au moins autant qu'un animal! Ah! Acusa me le rappelle: je vais faire un don pour les déshérités. Enfin, de quel droit Acusa nous commande-t-elle de renoncer à la viande?

BERNARD REPOND,

Charmey